L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 12 JANVIER 1870.

FEUILLETON

MADAME DE LÉQUAC

PAR LEOPOLD VERNY.

DEUXIEME PARTIE.

IV

Le surlendemain, tandis que M. le conseiller se promenait dans un fort bon lit à baldaquin, dans une de plus belle chambre de Tinthé-le-Ruhe, les paysans de Roquevert, groupés sur la grande place de Fabert, devant la maison de ville, attendaient l'appel de leurs noms.

On devait les interroger un à un et à huis-clos, car tout se passait ici secret, dans les grandes circonstances de temps.

Fort dans de cette composition devant des personnages tels que le conseiller et le lieutenant criminel, les malheureux, les eux sur les bancs de pierre, les autres à terre, et ils pouvaient à voix basse.

L'Arrivée de Guillaume Dotill, accompagné des deux femmes de service du château, mit en rumeur tous les groupes. Les yeux chargés de colère et de haine se tournèrent vers le garde-chasse.

Les murmures et les injures même grondèrent derrière lui. Mais le vieux nègre était si fier et si mêlé si résolue que les plus audacieux baissèrent leurs yeux sous son regard circulaire.

Il laissa les deux femmes à la porte de la maison de ville et repartit aussitôt.

—Guillaume n'a point à témoigner, paraît-il, disait Volet.

—Il faut croire que non, puisque le voilà qui repart.....

—Le trois pourtant qu'il en sait plus long que bien d'autres, dit Jean Monsieur, qui était là.

—C'est au moins probable, dit une femme.

—Et avec cela capable de tout! On me disait que ce brigand là s'amusait au même que je le croisais!

—Il est certain qu'il ne vaut pas cher.

—Bas le cordo pour le poudre!

—Et qu'en prend des ...

—Il n'y a pas bien pire, il m'a dit qu'il pouvait, s'il voulait, me faire un mauvais parti parce que je lui avais accusé quelques lapins qui venaient courir dans mes choux!.....

Le lieutenant criminel arrivait. Tous les paysans se découvrirent. On admirait pu lire sur leur visage toutes les frayeurs qui les représentaient à la vue du juge qui redoutait.

M. le conseiller ne fit pas trop attendre. Il arriva, souriant, le nez proéminent, se tenant d'où comment sous soit bras le pan de sa robe. Il s'arrêta en passant un regard sur les témoins qui ne trouvèrent et la même plus aimable qu'à l'ordinaire.

L'appel des noms commença. L'huissier commença d'abord Jean Monsieur.

On l'introduisit dans une grande salle où le conseiller et le lieutenant criminel étaient devant une table massive. A leur gauche le greffier avait ouvert un énorme registre. Les archers gardaient la porte pour dentier les cérémonies.

Premièrement qu'il lui fallait jurer de dire la vérité, le conseiller examinait attentivement le Jean de Jean, qui, debout devant lui, ne dire de la Chanson, un témoin important.

C'était un grand rustre, aux traits angulaux, à la physionomie sournoise. Son yeux qu'il tenait presque toujours baissés, étaient à la fois craintifs et astucieux. C'était un de ces hommes comme on les trouve encore dans nos campagnes, accomplies aux plus grossières superstitions et cependant pleins de dissimulation et de duplicité. Il est vrai que le conseiller avait produit sur lui l'effet de la tête de Méduse: il était tout tremblant et ne savait que faire de ses mains.

—Remets-toi, mon brave, dit M. Gautier de sa voix la plus douce. Nous ne te voulons pas le moindre mal. Il n'est seulement de notre devoir de te prévenir, toute la vérité.... Ta habites les bords de Lot?

—Oui, monsieur le juge..... à deux lieues d'ici à peu près.

—Ton travail te rebient quelquefois un peu tard hors du logis?

—C'est bien rare quand cela m'arrive, dit Jean d'un ton hypocrite. —Il allait quelquefois la nuit lorsque j'étais qu'il avait étonnamment tendue sur ... rivière, et il ensignait une allusion à ces habitudes.

—Pour rentrer chez toi, tu prends le chemin qui longe la rivière?

—Oui, monsieur le juge.

—Il y a dix ans, comme aujourd'hui, c'était la la route habituelle?

—Oui, monsieur le juge.

—Eh bien! raconte-nous ce que tu as entendu, il y a dix ans, le 11 février, à huit heures du soir, au bord de l'eau!

—Il y a dix ans?..... Oh! monsieur le juge! comment voulez-vous que je me rappelle des choses si anciennes?

—Je ne te demande pas de me poser des questions ..... Je te demande des réponses utiles!

—Mais, monsieur le juge..... je n'ai rien entendu.....

—Voyons, ne te obligé pas à insister.....

Tu sais à quoi servent ces guillards là, dirle conseiller en désignant les archers qui gardaient la porte ..... Sois un bon citoyen et tout de suite ce que tu as raconté à la Cathinon, tu sais bien que nous avons le moyen de te faire parler.

Jean se sentit à tre mêler.

—Mon Dieu! j'ai bien quelques souvenirs vagues..... Oui, j'ai dit à la Cathinon ce que j'avais vu, des gens à cheval qui dépendaient du château.....

—Eh bien!

—Ils se dirigeaient vers la rivière.

—Quels étaient ces gens?

—Je ne pouvais pas bien distinguer leur figure..... la nuit était ténébre depuis longtemps et il n'y avait pas de lune..... mais j'ai bien cru reconnaître en pauvre M. de Léoque.

—Pourquoi dis-tu ce "pauvre" M. de Léoque?

—C'est que..... je crois bien qu'on l'a tué ce jour là.

—Que jour était-ce bien exactement?

—C'était le lendemain de la foire de Villefranche.

—Le onze février, par conséquent, fit remarquer le lieutenant criminel.

—Continue les recherches..... que sont devenues les personnes que tu avais vu descendre le château?

—Mon Dieu! monsieur le juge, j'ai pensé qu'il y avait la Guillaume Dotill, le garde chasse de Roquevert, et comme il est toujours prêt à comprendre le mal quand il rencontre quelque chose à travailler ensemble, je me suis caché dans le fossé, quand je les ai vu venir.

—Et puis?

—Je suis passé sur le chemin, tout auprès de moi, sans rien dire. Il y avait deux chevaux et un homme à pied, près de cet dépare au ruisseau..... Je ne les voyais plus, mais après un tout ont l'ai entendu qu'ils s'arrêtaient.

Je me suis un peu approché, à pas de loup, et alors j'ai entendu un grand coup de fouet et un galop de cheval partant à fond de train, puis comme un gémissement plaintif, et enfin.....

—Allons, achève!.....

—J'ai entendu comme le bruit d'un corps qui tombait dans l'eau. Je suis resté cloué à ma place, immobile d'épouvante, et j'ai pris un de leur pour rentrer chez moi..... Voilà ce que je sais.

—Ce n'est pas tout. Tu as encore raconté ainsi que tu as vu à la Cathinon!

—Oh! ça, c'est le lendemain que je l'ai vu, et je n'était pas seul..... Je passais avec le Jean de la Mariée sur le haut de la côte de Fougardel, pour aller à la vigne, au bord du bois, qui commençait à sentir du côteau, nous avons vu d'abord de l'herbe piétinée, comme si une lutte avait eu lieu et cet endroit; puis nous avons remarqué une grande tache rouge, comme une petite mare de sang séché..... A quelque pas de distance, j'ai vu quelque chose qui brillait dans l'herbe, je l'ai ramassé, et j'ai trouvé que c'était un sifflet en argent que tout le monde avait vu au cou de M. de Léoque.....

—Alors, qu'avez-vous fait?

—J'ai dit au Jean de la Mariée que cela ne nous regardait pas, et que ce n'étaient pas nos affaires, et nous avons continué notre route. Il a soir, en revenant de la vigne, j'ai encore vu la tache rouge! Pâle, il a vu beaucoup dans la journée, et le lendemain elle n'y était plus.....

—Qu'as-tu fait du sifflet?

—J'ai attendu de monter à Roquevert le dimanche suivant pour la messe; alors je suis allé au château et j'ai demandé à l'office, qui est une brave femme, je lui ai dit comment j'avais trouvé le sifflet, et je le lui ai remis. Alors elle s'est mise à pleurer et elle m'a dit de ne pas parler de tout cela, qu'il n'était pas temps encore.

—Et cet tout ce que tu me sur cette affaire?

—Oui, monsieur le juge: que les bras me tombent du corps si j'ai pas dit tout ce que j'ai vu!

—C'est bien. Quel homme était M. de Léoque?

—C'était un grand beau homme, avec une moustache noire.

—Je t'demande quel homme c'était moral..... Était-il aimé dans le pays?

—Mon Dieu! monsieur le juge, il y est resté et pas..... on pas plus d'un an..... Mais enfin n'était un seigneur très aimable et qui ne savait quoi pas de faire pour les pauvres en causant avec les paysans. Quand il rencontrait quelqu'un, dans les chemins, il arrêtait son cheval et il demandait à la récolte ainsi bien, et s'est n'avait à se plaindre de rien..... Enfin, ce n'était pas comme l'autre seigneur et sa fille, qui n'est jamais de son mot à personne.....

—Ah! madame de Léoque n'est pas aimable?

—Mon Dieu! monsieur le juge, je peux bien vous le dire, à vous, madame de Léoque est comme son père: un homme dur au pauvre monde, n'ayant jamais une parole douce pour personne, ne pardonnant rien, faisant pourtant comme des voleurs lorsque nous prendre du bois mort..... Et puis, on dit aussi qu'elle jette des sorts, et je sais bien que pour son compte elle m'a fait manger une vesche qui m'a porté comme vous savez, et j'vous responds, avant de la rencontrer.....

—C'est bien. Tu peux te retirer.

Jean Monsieur regagna la porte, complètement rassuré par ces paroles qui ne pouvaient pas tourner en mal pour lui.

Le lieutenant criminel arrivait. Tous les paysans se découvrirent. On admirait pu lire sur leur visage toutes les frayeurs qui les représentaient à la vue du juge qui redoutait.

M. le conseiller ne fit pas trop attendre. Il arriva, souriant, le nez proéminent, se tenant d'où comment sous soit bras le pan de sa robe. Il s'arrêta en passant un regard sur les témoins qui ne trouvèrent et la même plus aimable qu'à l'ordinaire.

L'appel des noms commença. L'huissier commença d'abord Jean Monsieur.

On l'introduisit dans une grande salle où le conseiller et le lieutenant criminel étaient devant une table massive. A leur gauche le greffier avait ouvert un énorme registre. Les archers gardaient la porte pour dentier les cérémonies.

Premièrement qu'il lui fallait jurer de dire la vérité, le conseiller examinait attentivement le Jean de Jean, qui, debout devant lui, ne dire de la Chanson, un témoin important.

C'était un grand rustre, aux traits angulaux, à la physionomie sournoise. Son yeux qu'il tenait presque toujours baissés, étaient à la fois craintifs et astucieux. C'était un de ces hommes comme on les trouve encore dans nos campagnes, accomplies aux plus grossières superstitions et cependant pleins de dissimulation et de duplicité. Il est vrai que le conseiller avait produit sur lui l'effet de la tête de Méduse: il était tout tremblant et ne savait que faire de ses mains.

—Remets-toi, mon brave, dit M. Gautier de sa voix la plus douce. Nous ne te voulons pas le moindre mal. Il n'est seulement de notre devoir de te prévenir, toute la vérité, toute la vérité..